

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; ; six mois, 14 ; ;
; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 18 Janvier 1868

BULLETIN.

La situation politique tend à s'éclaircir, — du moins en apparence. C'est là un fait incontestable qui résulte des nouvelles officieuses de ces derniers jours. Nous disons nouvelles officieuses par ce que, dans un but qui nous échappe, les gouvernements semblent s'être donné le mot pour faire proclamer par leurs organes accrédités des assurances pacifiques, mais rien que des assurances.

Vraie ou simulée, cette détente dans la situation n'inspire généralement qu'une confiance limitée. Il existe tant de sources de complications prochaines ou lointaines, les gouvernements mettent une telle précipitation dans leurs armements, enfin — et c'est peut-être ici l'indice le moins trompeur, — le monde moral est si profondément atteint, qu'une grande crise paraît imminente à beaucoup d'esprits sérieux. Il faudrait être doué d'une bien grande dose d'optimisme pour oser affirmer que l'Europe résoudra pacifiquement tous les problèmes qui se posent à la fois devant elle.

Il dépendrait peut-être du gouvernement français de nous faire sortir de la période d'indécision que nous traversons. Cette pensée est émise nettement par un journal qui s'inspire en haut lieu, par la France :

« Si la France veut la paix, dit-elle, qu'elle en pose hautement les conditions nécessaires. »

Si elle veut la guerre, qu'elle en précise, sans ambiguïté, les causes déterminantes. »

Le nœud de la situation est là. Mais notre gouvernement est-il, dès à présent, en mesure de se prononcer ? Nous ne savons et il faut bien nous en rapporter à lui. Nous croyons du reste qu'il ne perd pas son temps, car dans sa lettre d'envoi au Sénat du projet de loi sur l'armée, M. Rouher dit que ce projet a « un caractère d'urgence. »

Comme nouvelle intéressante de l'extérieur, nous n'avons à signaler que celle qui nous est donnée par le Journal de Paris : le gouvernement russe aurait fait récemment près des cabinets de Londres, Berlin, Vienne et Paris, une démarche identique en faveur des provinces turques, telles que la Bulgarie et l'Herzégovine. Cette nouvelle, d'après le même journal, a produit une sensation d'autant plus vive à Vienne que l'on y parle depuis quelque temps d'une concentration énorme de troupes dans les provinces occidentales de la Russie.

Cette démarche de la Russie est assez vraisemblable, mais est-elle vraie ?

Dans l'Italie du sud, le mouvement en faveur de la maison de Bourbon s'accroît chaque jour davantage. Il vient de se fonder à Naples même un journal, *Il Mediterraeano*, dont le but avoué est le rétablissement de la légitimité qui a laissé dans toutes les classes de justes et profondes sympathies.

A l'occasion du renouvellement de l'année, l'ambassadeur de France à Rome, le baron Brenier, est allé complimenter le roi François II et on ajoute qu'une auguste personne, qui ne serait autre que l'impératrice Eugénie, aurait envoyé un magnifique cadeau d'éternelles à la reine de Naples.

On mande de Florence qu'à la suite d'un conseil de famille, il a été décidé que le prince Humbert se rendrait à Milan, le duc d'Aoste à Naples et que Victor-Emmanuel resterait à Florence, où — soi dit en passant — il devient de plus en plus impopulaire.

M. le duc de Persigny vient d'adresser aux journaux de Paris une longue lettre sur la liberté de la presse. Il y a dans ce manifeste de l'ancien ministre de l'intérieur beaucoup d'idées excellentes. Les journalistes parisiens vont trouver là un sujet de polémique pour plusieurs semaines.

A propos de journaux, annonçons l'apparition d'un nouvel organe de la « démocratie libérale », le *Globe*. Le *Globe* n'avait pas encore lancé son premier numéro que déjà on lui interdisait la vente sur la voie publique. Même mesure de répression a été prise contre le *Nain jaune* et la *Gironde* de Bordeaux.

Les gérants des feuilles poursuivies pour « compte-rendu parasite » des débats législatifs ont comparu hier devant le tribunal correctionnel. Les plaidoiries ont été renvoyées à aujourd'hui.

Hier aussi, le *Courrier français* a été condamné pour diffamation envers les agents de l'autorité et pour publication de fausses nouvelles, 1^o à mille francs d'amende en ce qui concerne M. Lepage, gérant ; 2^o à un mois de prison et 1,500 francs d'amende en ce qui concerne M. Vermorel, rédacteur en chef. L'imprimeur du journal, M. Dubuisson, a été également condamné à 300 fr. d'amende. C'est demain l'anniversaire de la lettre du 19 janvier. Ah ! le bon billet qu'a la presse !

J. REBOUX.

UN MANIFESTE LIBRE - ÉCHANGISTE

Tous les négociants de Roubaix ont lu dans le *Journal des Débats*, du 14 janvier, un long article de M. H. Baudrillart, au sujet du Rapport de notre Chambre consultative.

C'est un article fait de main de maître, où tous les mots ont leur valeur et sont scrupuleusement pesés. On a fait donner le ban et l'arrière-ban des arguments libres-échangistes. Enfin, c'est tellement complet, qu'on a dit que ceux qui veulent lire d'avance le discours que M. Rouher prononcera aux prochaines interpellations sur l'état de l'industrie, n'ont qu'à lire l'article de M. Baudrillart.

Nous ne nous sentons pas de force à lutter contre un si rude adversaire, et nous laissons à notre Chambre consultative le soin de tenter dignement cette entreprise. En attendant la réponse qu'elle ne peut manquer de faire, nous allons en tirailleurs, battre un peu le terrain ennemi, et risquer prudemment quelques observations.

Seulement, comme ce sont des matières fort indigestes, nous nous permettrons de les offrir à nos lecteurs par tranches, sans suite et sans liaison. Il y en aura pour plusieurs jours, car, nous le répétons, il se trouve dans cet article autant d'idées que de mots, et on pourrait faire un cours sur chaque phrase.

Remarquons d'abord combien il est commode pour un économiste de penser et d'écrire au coin du feu de si beaux articles, quand il n'a aucun intérêt maté-

riel engagé dans la question ; — les broussailles de la pratique ne viennent pas embarrasser ses théories ; et, sans s'inquiéter des nécessités et des faiblesses humaines, il n'est guidé que par les lumières du pur raisonnement.

Tout l'ordre des choses anciennement établi sera bouleversé, on enlèvera ruines sur ruines, qu'importe ? Tout doit plier devant ce principe : « L'Etat ne peut entretenir les producteurs aux dépens des consommateurs, en les forçant à payer le produit au-delà de ce qu'il vaut sur le marché général. » Et encore celui-ci : « Périisse l'industrie d'un pays, si elle n'est pas de force à lutter contre l'industrie d'un pays étranger. »

Ces principes sont un produit anglais, légèrement empreint de la férocité et de l'égoïsme de cet aimable pays. Depuis que l'Angleterre a constaté qu'elle était beaucoup plus forte en industrie que tous les autres, elle a inventé cette théorie qu'elle s'efforce de faire accepter par tous les autres peuples.

Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que ces théories sont très-belles et très-logiques ; mais nous croyons qu'elles ne seront entièrement applicables que dans un certain nombre de siècles, quand la logique sera la seule reine du monde, et gouvernera toutes les actions des hommes ; quand toutes les nations de l'univers formeront un seul peuple de frères, n'ayant plus que des lois et des intérêts communs, plus de divisions, plus de guerres, etc.

Jusqu'à-là, et en prenant le monde tel qu'il est, divisé en pays forts et en pays faibles, nous pensons qu'il est bon d'accorder encore quelque autorité aux vieux principes de nos pères, savoir : 1^o qu'il y a intérêt pour tout pays de développer chez lui les industries aptes à y prospérer, et qu'il faut les protéger suffisamment pendant leur croissance ; 2^o qu'il y a solidarité complète entre tous les citoyens d'un pays, en ce sens qu'il n'y a pas de producteur qui ne soit consommateur, et pas de consommateur qui ne soit producteur ; 3^o qu'il est dangereux de laisser un pays étranger monopoliser toute une production de première nécessité, et de ne compter que sur lui pour la fourniture de ses produits.

Les Etats-Unis, qui passent cependant pour s'entendre assez bien aux affaires commerciales, s'en tiennent encore à ces vieux errements, même avec exagération, nous l'avouons. Rien ne peut les décider à se lier les mains par des traités de commerce, et ils se réservent de hausser ou de baisser les droits d'entrée selon leurs convenances du moment.

Qui est-ce qui est encore en France partisan du libre-échange et du traité de commerce ? Les mauvais plaisants prétendent qu'il n'y en a pas plus de quatre-vingt-dix-neuf, savoir : deux ministres, cinq économistes ou théoriciens, six journalistes parisiens ayant des convictions plus ou moins fortes, onze journalistes de province convertis par les annonces légales, plus soixante-quinze industriels en chambre ou badauds que la nouveauté séduit toujours.

Nous pensons que ce nombre est exagéré, et qu'on ne trouverait plus beaucoup de libre-échangistes, ni dans les ports de mer, ni dans les pays viticoles, qui jadis... ! Quant aux centres industriels

quelconques, ils n'en renferment pas un. Tout le monde se plaint unanimement du traité de commerce, les uns parce qu'ils sont ruinés, les autres parce qu'ils ne craignent pas la concurrence au dehors ; seulement ces derniers se joignent aux pays viticoles pour se plaindre que le marché intérieur leur fait défaut, attendu que leurs anciens consommateurs, étant tombés dans la misère, parce qu'ils ne peuvent plus produire, ne peuvent plus non plus consommer : ils disent y avoir beaucoup plus perdu que gagné.

M. Baudrillart semble croire que l'agriculture au moins est revenue à des idées saines, et qu'elle renonce à se plaindre. Elle a perdu pendant ces dernières années, dit-il, mais maintenant que le blé est cher, elle répare ses pertes, et est contente.

Hélas non ! l'agriculture n'est pas plus contente que l'industrie, et nous engageons M. Baudrillart à prendre de nouveaux renseignements. Le premier paysan venu lui apprendra que les cultivateurs gagnent moins d'argent quand le blé est rare et cher que quand il est abondant et bon marché. Les petits cultivateurs, et c'est la majorité, ont à peine récolté assez pour leurs semailles et leur consommation personnelle, et ils n'ont pas de grain à vendre. La misère est grande dans les campagnes, et on demande à grands cris des modifications à la loi.

S'il est constant que tous les producteurs, dans quelque métier que ce soit, se plaignent, au moins les consommateurs en vue desquels on doit, s'il le faut, sacrifier les producteurs, sont-ils satisfaits ? Il est difficile de le croire, si on en juge par tout ce que l'on voit et tout ce que l'on entend. — La grande masse des consommateurs, le peuple, à qui on avait promis que le libre-échange donnerait la vie à bon marché, voit, au contraire, que depuis l'application de ces doctrines tout a doublé de prix ; et que d'un autre côté, comme il n'a plus de travail, il ne peut plus acheter ni consommer.

Nous affirmons que le peuple français a pris aussi en haine le traité de commerce ; il rapporte à ce traité la cause de ses maux, et il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas en être persuadé.

Si tout cela est vrai, devons-nous pour l'honneur des principes libres-échangistes, et pour faire plaisir à trois ou quatre économistes, à qui la ruine de l'industrie française importe peu, devons-nous vouer au sacrifice toutes celles de nos industries qui ne peuvent pas encore soutenir la concurrence ? devons-nous couvrir notre pays de ruines, et faire litière de notre ancienne prospérité pour le plus grand triomphe des articles anglais ?

Nous le répétons avec M. Thiers : *soyons Français* ! et pensons à nous avant de penser aux autres, comme le veut une charité bien ordonnée. La question urgente est de pas nous laisser mourir de faim.

Nous demandons de reprendre notre liberté d'action en dénonçant le traité, non pas pour revenir, comme on nous en accuse, à la prohibition, ni pour favoriser ceux qui ne veulent pas progresser, mais pour protéger suffisamment les industries que nous voulons conserver.

Voici un article qui est déjà passablement long, et nous avons à peine effleuré le sujet, sans répondre aux accusations portées par M. Baudrillart contre l'indus-

trie de Roubaix en particulier. Nous allons y arriver.

J. REBOUX.

(La suite au prochain numéro.)

La Chambre de commerce de Lille vient d'adresser à M. le Ministre du commerce un mémoire dont nous extrayons les passages suivants :

Situation de la filature cotonnière.

Les filatures de coton sont encombrées de produits fabriqués avec une matière première achetée à des prix élevés et qui trouvent en France une réalisation difficile, même à des prix ruineux, tandis que de son côté la filature de coton étrangère dont l'activité a été paralysée pendant quelques années par le manque de matières premières mais qui a repris quelque activité en 1865, voyant ses produits repoussés par l'Amérique, en a déversé le plus possible en France, en consentant même à des réductions sur les prix de ses propres marchés.

En effet, l'importation des fils de coton étrangers, qui, en 1863, s'était réduite à une valeur de 7,403,000 francs, atteint dans les neuf premiers mois de 1867 la valeur considérable de 38,108,000 fr.

Le manufacturier anglais en général est plus prompt à se décider à un sacrifice que le manufacturier français lorsque les circonstances le commandent, ou même en font pressentir le besoin. Aussi, dès les premiers mois de 1867, les grandes manufactures d'Angleterre ont diminué la durée du travail et se sont préoccupées de vider leurs magasins, tandis qu'en France on n'est arrivé à ces résolutions qu'à la dernière extrémité.

Et ici se place cette remarque que d'habitude, dans tous les pays, lorsqu'une baisse de prix arrive dans l'industrie, la lutte s'établit aussitôt entre les grands et petits établissements, entre ceux qui dans des temps antérieurs ont réalisé des bénéfices et amorti leur matériel, et ceux qui, au début de leur travail, n'ont pas une aussi bonne situation financière, ce qui contribue à précipiter la ruine d'un certain nombre d'entre eux (1).

Après avoir constaté l'augmentation de l'importation de cotons filés, il convient d'établir, comme nous avons cherché à le faire pour le lin, le rapport entre la production et la consommation, et d'examiner si en France, depuis un certain nombre d'années, il y a eu dans l'organisation de notre matériel des augmentations qui tendent à empirer la situation actuelle.

Production et consommation de coton. — On admet généralement que les filatures de coton situées en Europe et aux Etats-Unis, comprenant ensemble 55 millions de broches, produisent pour 3,500,000,000 de francs de coton filé.

En adoptant pour la production de la France les mêmes rapports, nous trouvons que les 6,800,000 broches qu'elle possède, doivent produire pour 433,318,000 fr. de coton filé.

En ajoutant aux 433 millions ci-dessus l'excédant probable de l'importation sur l'exportation en 1867 (40,000,000 fr.) on arrive à une appréciation sommaire de la consommation générale des cotons filés en France. Elle serait, si nos bases sont exactes, de 443,000,000 de francs.

Si nous jugeons de la situation générale de la France, par ce sujet qui est applicable à Lille et à sa banlieue, l'industrie de la filature de coton est restée de 1859 à 1867 dans un état presque stationnaire, et c'est pour cela que si les barrières apportées à l'importation des fils et des tissus de coton en Amérique, font à bon droit craindre à nos filatures de se voir enlever une partie de leurs débouchés par l'Angleterre, du moins n'avons-nous pas à subir les conséquences de cet accroissement excessif de production qui pèse d'une manière si fatale sur l'industrie des lins.

On voit donc, d'après ces développements dans lesquels la Chambre a cru de-

(1) Il faut bien reconnaître d'ailleurs que nos grands établissements, largement outillés aujourd'hui, ne peuvent plus diminuer leur production sans voir s'accroître leurs frais généraux et diminuer leurs chances de lutte avec les producteurs anglais.